

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C__23_04_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - VENTE D'UN TERRAIN DE 12 964 M² ENVIRON SUR LE PA LES GUILLÉES À CHAURAY À LA SOCIÉTÉ LA MINUTE BLONDE (MODIFICATIF DES DÉLIBÉRATIONS DES 10 FÉVRIER ET 28 SEPTEMBRE 2020)

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - VENTE D'UN TERRAIN DE 12 964 M² ENVIRON SUR LE PA LES GUILLÉES À CHAURAY À LA SOCIÉTÉ LA MINUTE BLONDE (MODIFICATIF DES DÉLIBÉRATIONS DES 10 FÉVRIER ET 28 SEPTEMBRE 2020)

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 10 février 2020 par laquelle le Conseil d'Agglomération a décidé de céder à la Société LA MINUTE BLONDE, représentée par M. Mathieu BOCHE, un terrain de 12 964 m² environ, situé sur le PA "Les Guillées" (Chauray), au prix de 20,00 € HT/m², à la condition que la transaction soit formalisée dans les six mois par la signature d'une promesse de vente,

Vu la délibération du 28 septembre 2020 par laquelle le Conseil d'Agglomération a décidé de confirmer la vente selon les modalités initiales et de proroger le délai de signature de la promesse de vente jusqu'au 31 mars 2021,

Considérant que cette signature ne pourra pas intervenir dans les délais impartis pour des raisons qui n'incombent pas au futur acquéreur (création par la loi Elan d'une nouvelle obligation à la charge du vendeur de fournir une étude géotechnique préalable),

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Confirme la vente à la Société LA MINUTE BLONDE, représentée par M. Mathieu BOCHE, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, d'un terrain de 12 964 m² environ, situé à Chauray, sur le PA "Les Guillées", selon les modalités de cession initiales :

Parcelles	Surface	Prix d'achat HT/m ²	Prix d'achat appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total TTC
BK137	7 263 m ²	6,35 €	46 120,05 €	20,00 €	259 280,00 €	180 721,26 €	36 144,25 €	295 424,25 €
BK152	5 701 m ²	5,69 €	32 438,69 €					

- Prolonge le délai de signature de la promesse de vente jusqu'au 30 juin 2021,
- Précise que les autres mentions des délibérations des 10 février et 28 septembre 2020, non contraires, restent applicables,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront adressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Gérard LEFEVRE

Vice-Président Délégué